

ASSEMBLÉE NATIONALE

23 novembre 2023

RELATIVE À LA SOUVERAINETÉ DE LA FRANCE, À LA NATIONALITÉ, À
L'IMMIGRATION ET À L'ASILE - (N° 1322)

Tombé

AMENDEMENT

N ° CL5

présenté par
Mme Ménard

ARTICLE 7

À la première phrase de l'alinéa 2, après le mot :

« pour »,

insérer les mots :

« l'ordre ou ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision.